Rapport annuel 2016

Caisse de retraite professionnelle de l'Industrie vaudoise de la construction



PROFESSIONNELLE

2'164 ENTREPRISES AFFILIÉES

14'430 ASSURÉS ACTIFS

5'605 BÉNÉFICIAIRES DE RENTES

FORTUNE SOUS GESTION 2'181 MILLIONS DE CHF

PERFORMANCE 2016 2.62%

TAUX DE COUVERTURE 106.0%

TAUX D'INTÉRÊT LPP 1.25%

COTISATIONS ENCAISSÉES 153.6 MILLIONS DE CHF

RENTES
78.4 MILLIONS DE CHF

SOMMAIRE

Avant-propos	4
Organes	5
Bilan	6
Compte d'exploitation	7
Placements	8
Performance	9
Effectif au 31.12.2016	10-11
Financement et prestations	12-13
Éléments actuariels	14
Rapport de l'organe de révision	15

Chers assurés, chers affiliés, Chers lecteurs,

A l'instar des autres assurances sociales, la Caisse de retraite professionnelle de l'Industrie vaudoise de la construction (CRP) a connu son lot d'événements marquants en 2016. La CRP, comme la Fédération vaudoise des entrepreneurs, continue sa mutation. Après la facture unique des cotisations sociales en 2015, l'année 2016 a été marquée par l'introduction de la déclaration de salaires unique. Cela s'est traduit par le traitement d'une seule déclaration de salaires servant à définir les cotisations à l'AVS/AI/APG/AC/AF, mais aussi celles du 2º pilier et des assurances conventionnelles (CSP, APG complémentaire, CPR, IJ maladie). L'année 2016 a également été marquée par la préparation à la migration des données du 2º pilier sur un nouveau logiciel de gestion comportant une sécurité accrue, des contrôles automatisés, ainsi qu'une plus grande rapidité de traitement.

En ce qui concerne la situation financière, la gestion de nos placements a évolué dans un contexte difficile. Si la performance de 2015 (2%) a été excellente en comparaison des résulats obtenus par les autres caisses de pension, celle réalisée en 2016 de 2.6% est moins réjouissante et revient dans la norme. Les placements immobiliers ont pour leur part à nouveau bien performé.

Malgré ces résultats 2016 en demi-teinte, le taux de couverture a augmenté de 105.3% à 106.0%, ce qui s'explique par trois facteurs : l'application d'un nouveau calcul de la prestation de libre passage conforme à l'art. 17 LFLP, la baisse des frais de gestion de la fortune et la facturation d'intérêts moratoires.

Pour conclure, nous tenons à remercier les membres du Conseil de fondation pour leur participation active dans la gestion de la CRP, les collaborateurs pour leur précieux travail, ainsi que les assurés et affiliés pour leur confiance. Nous avons la conviction que la prévoyance professionnelle doit se gérer de manière durable, dans l'intérêt d'une économie réelle à laquelle nous prenons tous part, afin de garantir les retraites d'aujourd'hui et de demain.

Jean-Marc Demierre

Président du Conseil de fondation

Laurent Bersier Gérant

CONSEIL DE FONDATION

Délégation patronale

Jean-Marc Demierre président Michel Ducommun membre Cédric Frossard membre Philippe Musitelli membre Baptiste Monnard membre Georges Zünd secrétaire

Délégation des assurés

Yves Defferrard	vice-président
Pietro Carobbio	membre
Patricia Gaille	membre
Thierry Lambelet	membre
Lionel Roche	membre
Jean-Christophe Tschopp	membre

COMMISSION TECHNIQUE

La commission technique est composée de deux représentants du secrétariat et de deux représentants des salariés. Elle est chargée de prendre position sur les cas particuliers.

Carla de Matos Caisse AVS 66.1 Patricia Gaille UNIA Laurent Bersier Caisse AVS 66.1 Yves Defferrard UNIA

COMITÉ DES PLACEMENTS

Représentants des employeurs

Jean-Marc Demierre Georges Zünd

Représentants des employés

Yves Defferrard Patricia Gaille

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

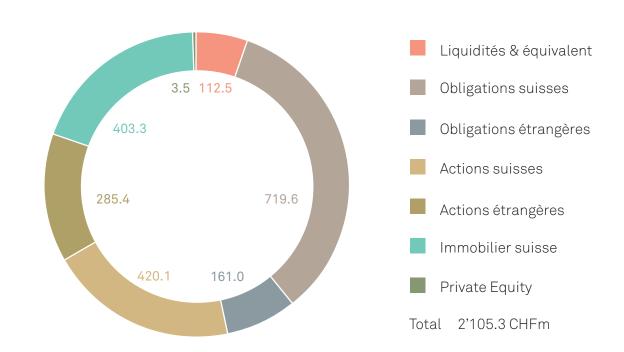
Actif	au 31.12.2016	au 31.12.2015
Placements	2'132'044'482.45	2'076'710'731.70
Comptes de régularisation d'actifs	44'649'420.52	54'652'968.30
Actifs provenant de contrats d'assurances	3'867'732.00	4'192'426.00
Total de l'actif	2'180'561'634.97	2'135'556'126.00
Passif	au 31.12.2016	au 31.12.2015
Dettes	3'183'533.55	3'963'665.51
Comptes de régularisation de passifs	1'359'166.83	1'845'781.41
Réserves de cotisations d'employeurs	5'741'804.45	5'128'467.75
Provisions non techniques	5'969'000.00	6'444'000.00
Capitaux de prévoyance & provisions techniques	1'955'137'167.63	1'931'896'527.20
Fonds de la rente transitoire	87'289'110.30	80'444'676.15
Réserve pour fluctuations de valeurs	121'861'852.21	105'813'007.98
Capital de la fondation	20'000.00	20'000.00
Total du passif	2'180'561'634.97	2'135'556'126.00

COMPTE D'EXPLOITATION

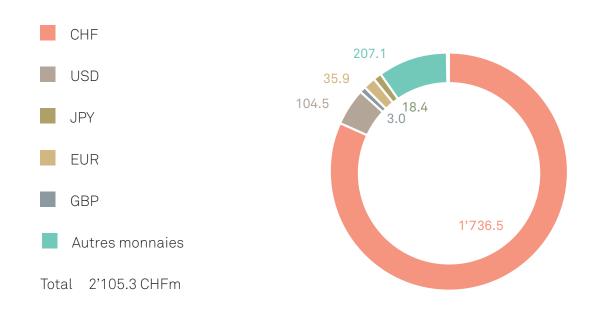
COMPTE D'EXPLOITATION 2016

	2016	2015
Cotisations	120'803'593.27	120'817'504.90
Prestations d'entrée	36'821'311.92	26'899'698.90
Prestations réglementaires	-66'602'335.25	-62'657'296.35
Prestations de sortie	-87'811'393.40	-60'671'696.46
Constitution/dissolution des capitaux de prévoyance et provisions techniques	-23'565'334.43	-83'582'210.90
Réserves de cotisations d'employeurs	-613'336.70	-365'377.35
Prestations d'assurances	-4'753'326.85	-5'015'053.55
Résultat de la rente transitoire	-5'946'131.37	3'106'610.65
Résultat net des placements	53'727'157.45	39'960'465.54
Constitution/dissolution des provisions non techniques	475'000.00	41'195.65
Recettes diverses	386'776.52	42'528.11
Frais d'administration	-6'873'136.93	-7'249'581.91
Excédent / perte avant constitution / dissolution		
de la réserve de fluctuation de valeurs	16'048'844.23	-28'673'212.77
Réserve de fluctuation de valeurs des titres	-16'048'844.23	28'673'212.77
Excédent / Perte	0.00	0.00

ALLOCATION PAR CLASSE D'ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2016 (EN CHFm)



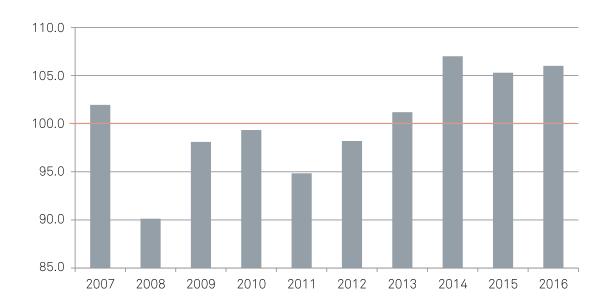
ALLOCATION PAR MONNAIE AU 31 DÉCEMBRE 2016 (EN CHFm)



PERFORMANCE DE PORTEFEUILLE (EN %)



DEGRÉ DE COUVERTURE (EN %)

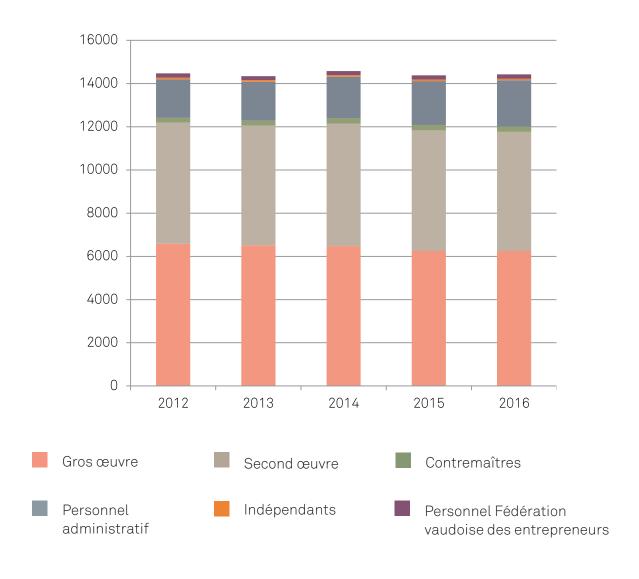


Au 31 décembre 2016, le degré de couverture de la CRP est de 106.0% contre 105.3% en 2015. Cette augmentation s'explique par la modification de l'art. 48 du règlement, la baisse des frais de gestion de la fortune et la facturation d'intérêts moratoires conformément à l'art. 18, al. 3 du règlement.

EMPLOYEURS

	2016	2015	2014	2013	2012
Entreprises affiliées à la CRP	2'164	2'546	2'257	2'236	2'252

ASSURÉS ACTIFS





RENTIERS

Total	5'605	5'614	5'741	5'804	5'850
Rentes d'enfant	519	550	620	649	671
Rentes de conjoint	1'769	1'766	1'795	1'825	1'834
Rentes d'invalidité	923	936	1'006	1'052	1'070
Rentes de retraite	2'394	2'362	2'320	2'278	2'275
	2016	2015	2014	2013	2012

BÉNÉFICIAIRES DE LA RENTE TRANSITOIRE

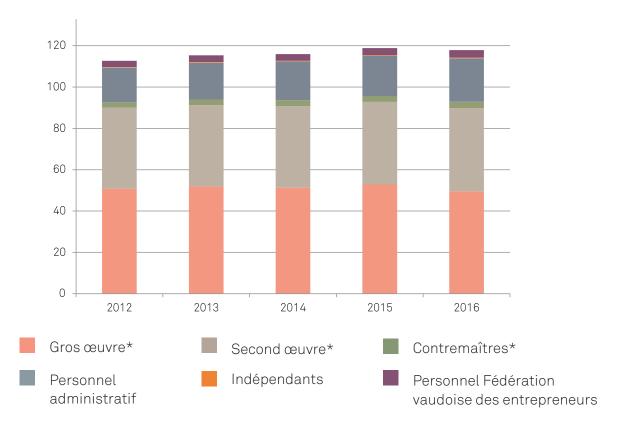
	2016	2015	2014	2013	2012
Rentes transitoires	514	489	480	446	461

ÉVOLUTION DU RAPPORT ASSURÉS / RENTIERS



FINANCEMENT ET PRESTATIONS

COTISATIONS (EN MILLIONS DE CHF)



^{*} Soumis aux conventions collectives de travail

RENTES (EN MILLIONS DE CHF)

	2016	2015	2014	2013	2012
Rentes de retraite	27.2	25.9	24.5	22.9	22.3
Rentes d'invalidité	14.0	13.7	13.6	14.2	15.1
Rentes de conjoint	8.8	8.4	8.1	7.9	7.8
Rentes d'enfant	0.3	0.3	1.5	1.7	1.8
Total	50.3	48.3	47.7	46.7	47.0

RENTES TRANSITOIRES (EN MILLIONS DE CHF)

	2016	2015	2014	2013	2012
État au 01.01.2016	28.1	26.7	25.5	24.3	23.9

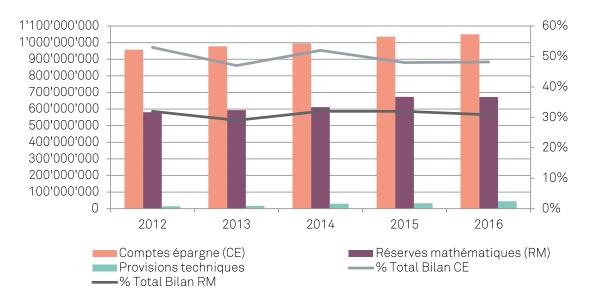
COTISATIONS ET BONIFICATIONS SUR LES COMPTES ÉPARGNE (EN MILLIONS DE CHF)



La différence entre la somme des cotisations encaissées et celle des bonifications d'épargne créditées sert à financer les risques inhérents à l'activité d'une fondation de prévoyance, ainsi que ses charges, notamment les frais administratifs. Après avoir fluctué entre 71% et 73% depuis 2009, le ratio bonifications/cotisations approche les 74% pour la première fois en 2016, ce qui est dû essentiellement à la baisse des cotisations facturées.

ÉLÉMENTS ACTUARIELS

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE (EN CHF)



En 2016, la CRP a appliqué un taux d'intérêt LPP de 1.25% pour rémunérer les comptes d'épargne et un taux d'intérêt technique de 3% sur les réserves mathématiques.

PROVISIONS TECHNIQUES (EN MILLIERS DE CHF)

Total	44'261	33'000	29'808	17'695	14'611
Maintien du taux de conversion	20'700	18'200	0	0	0
Abaissement du taux technique	10'500	5'100	8'000	0	0
Adaptation des bases techniques	3'361	0	12'108	8'895	5'811
Fluctuation des risques décès & invalidité	9'700	9'700	9'700	8'800	8'800
Provisions	2016	2015	2014	2013	2012

Dès 2015, la CRP a décidé de provisionner sur 7 ans le coût d'une éventuelle baisse future du taux technique à 2.5%. L'attribution à cette provision s'élève à CHF 3'361'000.00.

La réduction du taux technique de 3.5% à 3.0% réalisée en 2015 aurait dû s'accompagner d'une baisse du taux de conversion. La CRP a toutefois décidé de le maintenir à 6.8%, ce qui a nécessité la création d'une provision.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

L'organe de révision, la Fiduciaire Favre Révision SA, a la responsabilité de contrôler que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Il a ainsi vérifié que:

- L'organisation et la gestion de la CRP étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires, et qu'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution ;
- Les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires ;
- Les comptes de vieillesse étaient conformes aux dispositions légales ;
- Les mesures destinées à la loyauté dans l'administration de la fortune étaient prises, et que le respect du devoir de loyauté et la déclaration des liens d'intérêts étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême ;
- Les fonds libres ou les participations aux excédents résultant des contrats d'assurance avaient été utilisés conformément aux dispositions légales et réglementaires;
- Les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance.

L'organe de révision a abouti à l'appréciation que les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 étaient conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.



PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Caisse AVS 66.1 Route Ignace Paderewski 2 Case postale 1131 Tolochenaz T 021 619 20 00 2epilier@avs66-1.ch www.fve.ch